

Approche opérationnelle et restructuration urbaine - Tunisie

2018

Bahr Lazreg et El Matar (Tunisie)

mandant

Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire (MEHAT)

missions

Identification d'une approche opérationnelle d'intervention et de restructuration urbaine pour les cités Bahr Lazreg à La Marsa et El Matar à Sousse

financement

Agence française de développement (AFD)

budget

166'000 € ht (coût total)
106'000 € ht (honoraires urbaplan)

réfèrent

Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire (MEHAT)
Raoudha Jebari Larbi
Directrice de l'urbanisme
du@mehat.gov.tn

équipe

J. Urfer, architecte
C. Diou, expert en économie urbaine

partenaire

SCET Tunisie, bureau d'études,

«Dent creuse» dans le quartier Bahr Lazreg

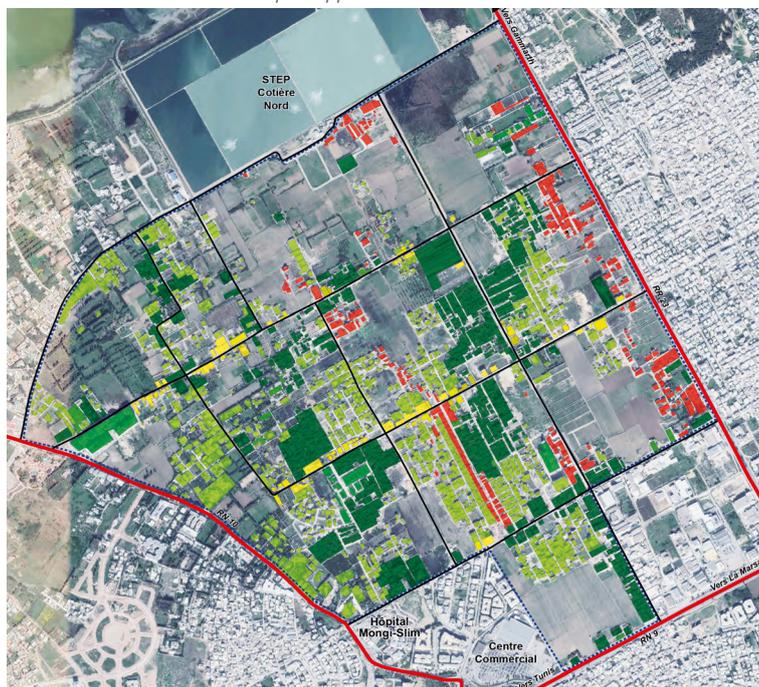


Identification du foncier sous-valorisé



Le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire (MEHAT) a entamé des opérations pilotes dans les quartiers El Matar à Sousse et BharLazreg à La Marsa. Deux périmètres d'intervention foncière ont été créés au profit de l'agence de réhabilitation et rénovation urbaine (ARRU) et l'agence foncière d'habitation (AFH). Des travaux d'un montant de 1,3 millions d'euros ont été réalisés au quartier El Matar, mais le projet n'a pas atteint ses objectifs en matière de valorisation du foncier aménagé. La zone de Bhar Lazreg s'est vu doter d'un plan d'aménagement de détail (PAD) approuvé.

Admissibilité des constructions par rapport au PAD



Dans ce cadre, la mission du groupement SCET TUNISIE-URBAPLAN a été dans un premier temps de faire une évaluation de ces deux opérations permettant de mettre en exergue les difficultés rencontrées sur ce type d'opération. Dans un second temps, le groupement a été amené à proposer nouvelle une approche opérationnelle pour l'aménagement de 270 ha encore vierges du quartier BharLazreg. Sur une durée de 6 mois, il a notamment été question pour le groupement de :

- > proposer des outils et des recommandations pour la restructuration de la zone de Bhar Lazreg dans son environnement urbain, occupée d'une manière non-réglementaire et de la protéger contre les inondations ;
- > identifier les travaux de VRD et d'équipements nécessaires à réaliser ;
- > définir les modalités institutionnelles et financières de cette opération ;
- > renforcer les compétences des structures impliquées en proposant des approches méthodologiques et des outils pour de futures opérations ;
- > établir par une approche concertée avec les institutions et la société civile un plan d'actions lequel a été validé lors d'un atelier.